



# Balbuzard et Pygargue



Bulletin de liaison des acteurs de la conservation  
du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France

n°5 . Janvier 2024

## SOMMAIRE

### Cahiers de la surveillance

2023

Balbuzard pêcheur ..... 2

Pygargue à queue

blanche ..... 9

Saisie sur Pygargues.fr ..... 9

### Réseau

Journée technique 2023 ..... 12

### Suivi et conservation

Déclinaison en région BFC ... 13

Nouvelle installation en Seine-  
et-Marne ..... 15

Première reproduction en  
Vienne ..... 16

### International

Conférence d'Alan Poole et  
Colloque d'Arles ..... 16

Nouvelles de Suisse ..... 18

Comptage hivernal au Sénégal  
..... 19

Les aigles pêcheurs poursuivent leur reconquête des zones humides françaises en 2023, avec une excellente saison de reproduction et une expansion des populations reproductrices. Toujours plus dynamique, le réseau s'est réuni fin septembre pour une journée technique au parc des Aigles du Léman, l'occasion de revenir sur les événements de l'année et d'échanger sur les projets à venir.

Le nombre de Balbuzards pêcheurs nicheurs en France continentale dépasse pour la première fois la barre des 100 couples, avec les premières reproductions en Seine-et-Marne et en Vienne. 188 jeunes balbuzards ont pris leur envol au total. Avec un nouveau couple en Sologne, le nombre de Pygargues à queue blanche nicheurs atteint les cinq couples, avec six jeunes à l'envol. En parallèle, l'ambitieux programme de réintroduction des pygargues a relâché dix jeunes début septembre : ce renforcement de population est un important coup de pouce pour l'espèce en Europe occidentale. La perte de plusieurs oiseaux, par accident, intoxication ou même destruction volontaire, nous rappelle que notre combat pour la préservation et la sensibilisation ne doit jamais s'arrêter.

Après plusieurs années au service des aigles pêcheurs, Emmanuelle Csabai laisse sa place d'animatrice nationale du PNA à Clément Ganier. Nous souhaitons la remercier pour son travail formidable, et lui souhaitons bonne continuation pour ses projets à venir.

Nous adressons à l'ensemble du réseau Balbuzard/Pygargue nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !

François-Xavier COUZI (LPO France, nouveau responsable du Service Programmes Nationaux de Conservation)

# CAHIERS DE LA SURVEILLANCE

## Bilan de la reproduction 2023

### Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

En 2023, la surveillance a permis de dénombrer 137 couples de balbuzards pêcheurs cantonnés. Parmi eux, 124 couples nicheurs ont été recensés, dont 91 producteurs. Le nombre de jeunes à l'envol est en hausse par rapport à l'année précédente, avec 188 jeunes à l'envol en 2023, contre 163 en 2022.

L'expansion de la population continentale nicheuse se poursuit, avec deux premières reproductions enregistrées dans des nouveaux départements. En Vienne, une des trois tentatives d'ébauches sur pylônes de l'année dernière a permis une reproduction avec succès, sans que le nombre de poussins ne puisse être déterminé. En Seine-et-Marne, un couple présent depuis l'année dernière a mené trois jeunes à l'envol sur une plate-forme installée en 2007. Le couple d'Ille-et-Vilaine s'est reproduit pour la deuxième année de suite, menant trois jeunes à l'envol. Le succès reproducteur continental est plus faible en 2023 (1,71) qu'en 2022 (1,83), et la taille moyenne des nichées plus petite en 2023 (1,93 jeunes) qu'en 2022 (2,18 jeunes).

En Corse, 31 couples cantonnés ont été suivis, dont 21 nicheurs (trois de plus qu'en 2022). Seulement 10 couples sont producteurs (neuf en 2022), et ont mené 12 jeunes à l'envol (trois de moins qu'en 2022). Le suc-

cès reproducteur y est de 0,57 (0,83 en 2022), et la taille moyenne des nichées de 1,2 jeunes (1,67 jeunes en 2022).

Un grand merci à toutes les personnes et structures impliquées dans le suivi et la remontée d'informations !

*Clément GANIER  
– LPO France*

### CENTRE - VAL DE LOIRE

#### • Loiret (45)

L'année 2023 peut être considérée comme une bonne année pour le Balbuzard dans le Loiret, avec 56 jeunes à l'envol pour 29 couples connus ayant entamé une reproduction. Il est très probable toutefois que quelques couples échappent aux observateurs. On note cependant une très faible progression par rapport à l'an passé (seulement un couple et quatre jeunes à l'envol de plus qu'en 2022). Au moins deux couples ont délaissé leur nid à cause de dérangements répétés ou prolongés. Un autre a connu un échec au stade de la couvaison sans qu'on en comprenne la cause.

L'un des nids, installé sur un arbre mort, est tombé en juin, provoquant la mort du jeune, âgé de 3 semaines. Un cas similaire s'était produit en



2022, entraînant la mort de trois jeunes. En Forêt d'Orléans, plusieurs autres pins porteurs de nids sont morts et sont donc devenus potentiellement dangereux pour la reproduction du Balbuzard.

Les nids sur arbres morts et les dérangements risquent de constituer, à terme, les principales menaces pour l'espèce dans le secteur.

*Coordination : Marie-des-  
Neiges DE BELLEFROID  
– Loiret Nature  
Environnement*

Remerciements : Ce suivi méticuleux de la trentaine de couples installés dans le Loiret ne pourrait être réalisé sans l'investissement et l'assiduité des bénévoles de LNE, G. PERRODIN, F. COUTON et P. COULON, accompagnés de P. ROGER, LPO nationale, pour le suivi des couples installés sur pylône. L'équipe salariée de LNE tient à les remercier tous très chaleureusement.

#### • Loir-et-Cher (41)

25 couples reproducteurs dans le Loir-et-Cher (21 en 2022). Quatre échecs, 43 jeunes au minimum à l'envol (un site avec reproduction mais sans connaissance du nombre de jeunes à l'envol non comptabilisés) soit 1,79 jeunes/couple.

*Coordination : Didier  
HACQUEMAND – Office  
National des Forêts*

*Remerciements : Merci à P. ROGER, F. PELSY, A. POLLET, L. CHARBONNIER, E. SEMPÉ, C. GAMBIER (EPIC Chambord), J-J. COURTHIAL et son équipe (OFB), J. MARTINAT (ONF).*

## • Indre-et-Loire (37)

L'année 2023 est une mauvaise année pour la reproduction du Balbuzard pêcheur en Touraine.

Certains sites abandonnés en 2022 n'ont pas été réutilisés cette année. Les sites situés en forêt privée, pourtant peu ou pas dérangés, ont été abandonnés. Un couple qui avait bien démarré sa saison de reproduction a abandonné l'aire en juin suite à des travaux forestiers proches de son nid. Cependant un nouveau couple a été découvert en juillet.

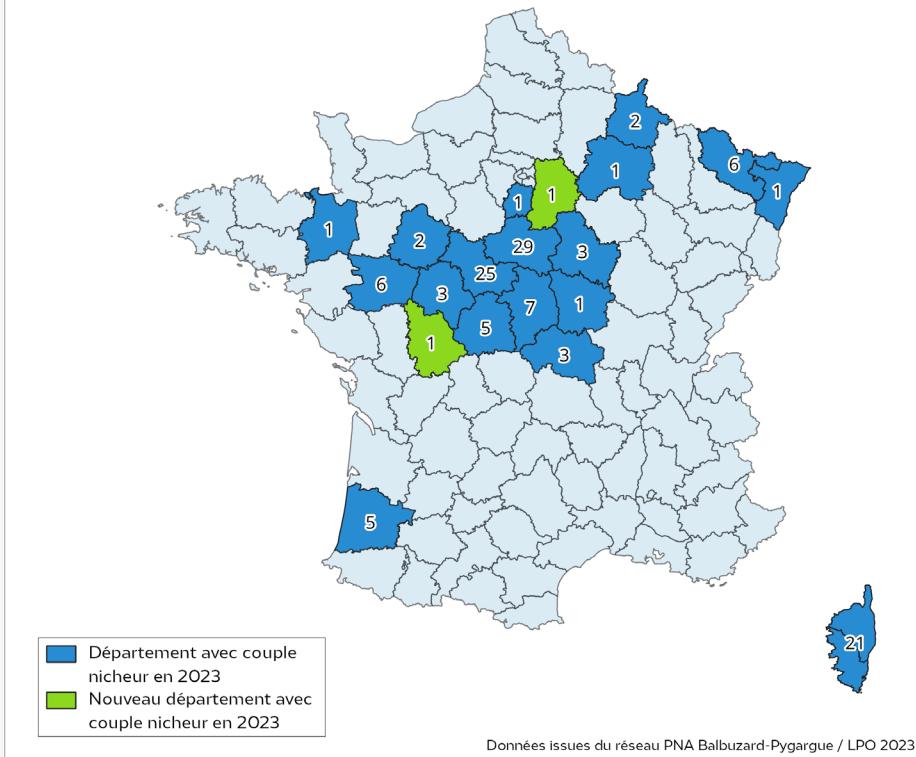
Pour les deux couples de la Forêt Domaniale, un seul a produit trois jeunes, ces derniers ont pu être bagués début juillet. Le second couple de la Forêt Domaniale, malgré une installation en mars/avril, ne s'est pas reproduit.

### Coordination :

Jean-Michel FEUILLET  
– LPO Centre - Val de Loire

*Remerciements : Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles de la LPO Centre-Val de Loire et des services civiques qui ont contribué à un bon échange des informations lors des prospections. Pour le suivi des couples nicheurs, mes remerciements vont aux agents biodiversité des forêts domaniales et au service environnement de la Communauté de communes CCTOVAL.*

Nombre de couples nicheurs de Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) en France en 2023



## • Indre (36)

Avec trois couples produisant sept jeunes à l'envol, l'année 2023 reste une année dans la moyenne. Quatre sites sont fréquentés par un couple ou à minima un adulte, mais aucune nidification n'est constatée. Une compétition interspécifique avec le Pygargue à queue blanche expliquerait la désertion de certaines aires et la mise en échec très tôt en saison. En effet, des observations de Pygargue à queue blanche immatures sont faites à proximité immédiate de certaines aires.

Coordination : Thomas CHATTON – Indre Nature

*Remerciements : H. BORDE, T. CHATTON, G. de la FAIRE, J-M. PIORGET, B. ROGGY.*

## PAYS DE LA LOIRE

### • Maine-et-Loire (49)

Très belle saison en Anjou avec le suivi de six couples.

Le début de saison nous a montré à quel point un couple de Cigogne blanche pouvait faire preuve de détermination pour la conservation d'une aire finalement déserte par le couple de balbuzards à l'origine de cette construction. Ce couple délogé finira par se réinstaller quelques kilomètres plus à l'ouest et mènera deux jeunes à l'envol. Notons également la progression du nombre de couples nichant sur support naturel.

Malheureusement, cette année, l'une des aires, construite sur un pin mort, est tombée suite à la rupture

de la cime alors que la femelle couvait.

Une femelle transloquée en 2018 au Marais d'Orx a mené deux jeunes à l'envol sur un pylône. Finalement, neuf jeunes prendront leur envol en Maine-et-Loire.

*Coordination : Damien ROCHIER – LPO Anjou*

Remerciements : A. RUCHAUD, A. FOSSE, D. BIZIEN, P. BIZIEN, M. PAJARD, J-M. BOTTEREAU, Y. GUENESCHEAU, P. PAILLEY, H. LE MORVAN, P. BINAUD, J. PELE, E. BESLOT, A. GENUY, D. ROCHIER, P. RABOIN et S. RETAILLEAU.

#### • Sarthe (72)

Le premier site de reproduction occupé depuis 2014 n'a pas été occupé cette année. Un individu a été observé seul sur ce site de nidification et l'a quitté au mois de mai. Le second site de nidification (proche du premier), dont l'aire a été construite en 2018 a été occupé cette année par un couple nidi-ficateur. Identification formelle des deux adultes. La femelle est présente depuis 2018. Le mâle n'a été identifié que cette année (difficulté de lisibilité de la bague du fait de sa perte de couleur). Ce couple a donné naissance à trois jeunes qui ont tous pris leur envol. Découverte d'un nouveau couple nicheur fin juillet. Aire construite sur un support naturel dans une parcelle forestière à 30 mètres d'une route. Ce couple a donné naissance à deux jeunes.

Rencontre prochainement entre LPO, DREAL, DDT, propriétaire de la parcelle et gestionnaires forestiers pour les suites à donner.

*Coordination : Frédéric LECUREUR – LPO Sarthe*

Remerciements : Aux bénévoles, aux stagiaires et aux services civiques qui ont tous contribués à cette année de suivi.

## ILE-DE-FRANCE

#### • Essonne (91)

Le couple semble être le même que l'année dernière (mâle né sur site en 2009 et qui se reproduit depuis 2015) avec une femelle non baguée. Le couple a donné naissance à trois poussins. Malheureusement, deux d'entre-eux sont morts quelques heures après l'élosion (observation grâce à la webcam). Le troisième a survécu et a été bagué le vendredi 23 juin 2023. A noter la présence sur l'aire le 9 août, du jeune «Kjpoint», né sur le marais de Misery en 2021. Celui-ci avait été photographié cet hiver au Sénégal, sur la Parc national de la Langue de Barbarie.

*Coordination : Julien DAUBIGNARD – Conseil départemental de l'Essonne*

Remerciements : Un grand merci à M. et A. DESBRUERES pour le temps passé sur site pour suivre l'évolution de la reproduction de ce couple.

#### • Seine-et-Marne (77)

En 2022, un balbuzard a été observé à quelques reprises au mois de juin et juillet à proximité de l'étang de Villefermoy. Lors d'un contrôle de la plateforme installée sur un chêne en 2006/2007 dans la forêt domaniale (dans le cadre d'un contrat Natura 2000) il a été constaté que l'aire avait été rechargée. Deux oiseaux ont été vus perchés à proximité de l'aire en juillet 2022. En 2023, le mâle était de

retour sur l'aire le 1/04 puis le 9/04 un couple était installé. La ponte est intervenue fin avril et l'élosion début juin. Le mâle va pêcher dans un étang privé voisin. Les trois poussins sont bagués le 9 juillet. Un jeune est observé volant le 29 juillet. Les trois jeunes volent le 6 août.

Ces observations ont été communiquées à la Fédération de chasse 77, animatrice du site Natura 2000, qui effectue un suivi de l'avifaune de la ZPS.

*Coordination : Laura VERIN – FDC 77*

Remerciements : Merci à O. PATRIMONIO (MTE) pour le suivi et la transmission des données.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#### • Allier (03)

Au retour de migration, le couple historique de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (femelle baguée 8X) est retourné sur le nid de l'année précédente, mais un couple de cigognes blanches s'y était déjà installé avant leur arrivée. Le couple a donc reconstruit un nid sur un arbre utilisé l'année dernière comme arbre de frustration après la perte d'un nid et de deux poussins (37 et 39 jours). Il n'est pas possible d'envisager une action de baguage sur les poussins de cette année, l'arbre mort étant trop dangereux pour des grimpeurs.

Concernant le deuxième couple (femelle baguée U8), après plusieurs reconstructions de nids suite à diverses tempêtes, le couple au retour de migration a consolidé le dernier nid positionné sur un pin vivant, dans le secteur habituel. La reproduction s'est bien déroulée.

Quant au troisième couple (sur pylône, adultes non bagués), la reproduction s'est très bien déroulée. Il n'a pas été possible de baguer les jeunes. En effet, une grosse tempête de grêle et des vents importants ont mis à terre nombre de pylônes HT dans ce secteur. RTE, compte tenu du planning, n'a pas eu la possibilité de dégager du temps pour le baguage des jeunes.

*Coordination : Sylvie LOVATY – LPO Auvergne-Rhône-Alpes*

Remerciements : Merci aux bénévoles pour le suivi de reproduction du Balbuzard dans l'Allier en 2023 et à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour son soutien financier sur la déclinaison régionale du PNA.

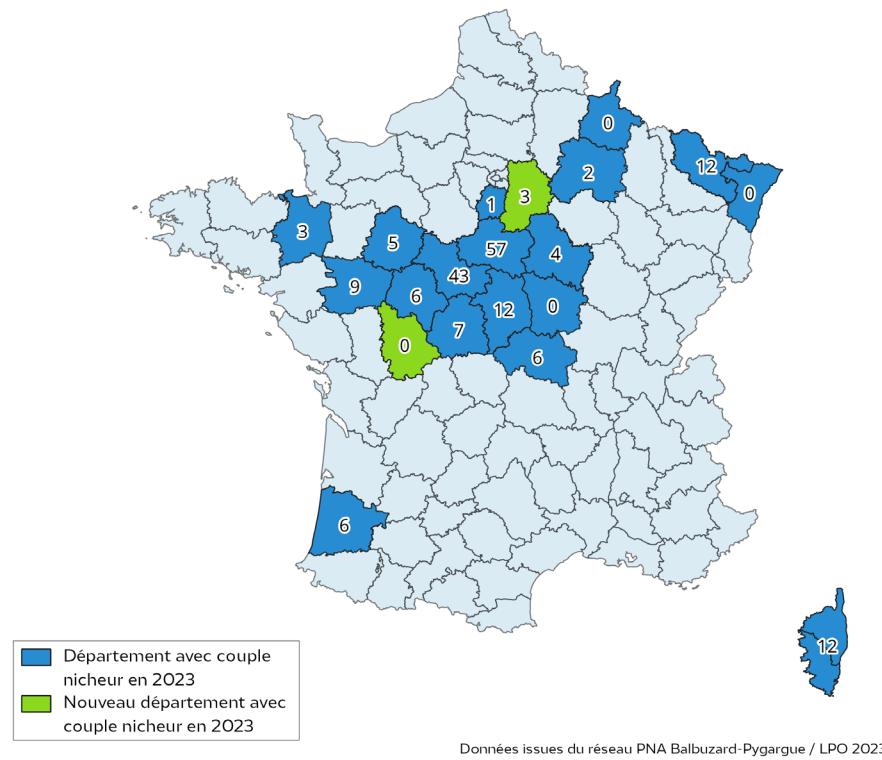
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### • Yonne (89)

Sur le site historique découvert en 2011, contre toute attente, la femelle née en 2007 nicheuse ici depuis le départ mais absente et considérée comme disparue en 2022 est de retour pour sa 12ème saison de reproduction ! Elle est accompagnée d'un mâle non bagué, comme en 2021, et le couple produit deux jeunes jusqu'à l'envol (bagués le 06/07/23). Le couple présent ici en 2022 n'a pas été retrouvé.

Une plateforme occupée en 2022 par un mâle bagué en France et une femelle baguée en Allemagne n'a pas été occupée cette année. En revanche, ce mâle a été retrouvé accompagné par une femelle non baguée sur un nid naturel en forêt à quelques kilomètres de là ; ce massif avait été occupé entre

Nombre de jeunes à l'envol de Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) en France en 2023



Données issues du réseau PNA Balbuzard-Pygargue / LPO 2023

2015 et 2018. Bien qu'une ponte ait été déposée, elle échoua avant la potentielle éclosion.

Enfin, le nouveau nid découvert en 2022 dans le nord-est de l'Yonne, occupé par une femelle porteuse d'une bague métal et d'un mâle non bagué, produit à nouveau deux jeunes à l'envol (bagués le 06/07/23).

Trois couples se sont donc reproduits cette année et quatre jeunes se sont envolés. Une plateforme libre en 2023 laisse espérer que la population départementale puisse continuer à augmenter.

*Coordination : François BOUZENDORF – LPO Bourgogne-Franche-Comté*

### • Nièvre (58) et Cher limítrophe (18)

L'année 2023 a été très contrastée dans la zone suivie cette année par la LPO-

BFC 58 avec cinq couples installés mais seulement deux jeunes à l'envol. En effet, trois couples ont pu être suivis dans la Nièvre et deux dans le Cher, mais malheureusement seul l'un des couples a mené la reproduction à son terme. Le couple nicheur sur un pylône THT depuis 2020 au nord de la Nièvre a échoué au stade de la couvaison sans explication. Pourtant, cette même femelle (DG.) avait jusque-là produit deux jeunes à l'envol en 2021 puis 2022. Un autre couple a construit un nid à seulement 6 km plus au sud, mais sans que la reproduction n'aboutisse (pas de ponte, jeune couple ?).

Le couple reproducteur en 2022 sur la Réserve naturelle du Val de Loire côté Cher était bien présent, mais l'arbre comportant le nid a été balayé par la tempête Mathis le 1er avril et la reproduction a échoué. Un couple s'est reproduit avec succès à Boulleter (Cher), produisant

deux jeunes à l'envol. Le nid construit dans un pin semble dater de plusieurs années déjà. Le mâle bagué (code alphanumérique noir / fond orange = programme français) n'a pas pu être revu. Deux nids construits par un couple en 2022 en forêt du Perray, entre Loire et Allier, dans la Nièvre n'ont pas été occupés cette année, mais le même couple (?) a construit un nid au bord de l'Allier en limite sud du département de la Nièvre, sans mener de reproduction à bien.

*Coordination :  
Johann PITOIS – LPO  
Bourgogne-Franche-Comté*

Remerciements : Un grand merci aux bénévoles de la LPO-BFC pour le suivi, ainsi qu'aux agents des Réserves naturelles nationales du Val de Loire et du Val d'Allier.

## GRAND-EST

- **Ardennes (08) et Marne (51)**

Pas de nouveauté dans le département de la Marne où le couple historique est revenu occuper sa plate-forme, menant trois jeunes à l'envol. Dans les Ardennes, le couple en vallée de l'Aisne a échoué après avoir reconstruit un nid à 1 km de l'aire tombée durant l'hiver. En Argonne, un autre territoire est occupé mais l'aire reste introuvable.

*Coordination : Julien ROUGÉ – LPO Champagne-Ardenne*

Remerciements : N. ACHARD-COROMPT, M. BAUDIER, A. BERTRAND, L. DUBIEF, A. FOURMANN, A. GAYOUT, P. GILLE, L. GIZART, M. GROMBECQUE, R. HANOTEL, T. HARDY, R. HENRIET, G.

LESAGE, A. MARTELET, Y. MAURICE, N. RICHARD, R. RICHARD, J-Y. SEREIN, A. SPONGA & B. THIEBAULT. Structures concernées : LPO Champagne-Ardenne, L'Oorraine Association NAture et Regroupement des Naturalistes ARDennais.

- **Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55) et Moselle (57)**

En Meuse, des recherches ont été mené en Argonne, en forêt de la Reine et près de Lachaussée sans succès. En Meurthe et Moselle, une femelle a été observée toute la saison à proximité immédiate d'un nid historique sur pylône THT sans l'occuper. Deux individus ont été vus ensemble en bord de rivière à proximité sans détecter de comportement de reproduction.

En Moselle, un nouveau couple découvert tardivement au Pays des Etangs sur un nid naturel (chêne malade). La reproduction a été plutôt bonne avec six couples produisant 12 jeunes à l'envol. Quatre jeunes ont pu être bagués sur deux plateformes.

*Coordination : Edouard LHOMER – Lorraine Association Nature*

Remerciements : Merci à toutes les personnes impliquées, en particulier D. LORENTZ, D. MEYER, M. HIRTZ, A. KOHLER, C. GENTILHOMME, J-M. GUÉRIN, R. HANOTEL, P. GILLE, P. ORRY, A. FOURMANN, R. DESMET, A. SPONGA, D. LAUER, D. PETIT, F. GOSELIN, V. ROPITAL, A. LAMBERT, J-P. HARLY, T. HERVÉ ainsi que tous les collègues de LoANA, les bénévoles et autres agents ONF impliqués dans le suivi de l'espèce !

- **Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68)**

Au retour de migration, les deux sites habituels ont à nouveau été occupés. Le premier couple s'est installé sur une plateforme près de l'ancien nid naturel qui s'était effondré en hiver ; l'analyse des images du piège photographique a montré que la femelle avait changé par rapport à 2022 (oiseaux non bagués mais différences de plumage) ; malheureusement le couple a échoué (oeufs non éclos : femelle trop jeune ? ponte stérile ?). Une autre femelle baguée, originaire de Saxe-Anhalt (Allemagne) a également visité la plateforme mi-mai.

Le second couple (tous deux nés en Saxe-Anhalt, dont l'un relâché en Suisse) a commencé à s'installer sur le nid naturel qu'il avait occupé les deux années précédentes. Il en a été rapidement chassé par un couple de Bernaches du Canada. Il s'est alors installé sur une plateforme à quelques km en Allemagne, où il a eu deux jeunes à l'envol (non comptabilisés dans ce bilan).

Plusieurs observations ont eu lieu dans d'autres secteurs très éloignés des précédents, aux mois de juin et juillet, pouvant correspondre à deux autres couples nicheurs potentiels. Suivis réalisés en collaboration avec les gestionnaires des réserves naturelles rhénanes. Sept autres plateformes (en plus de celle occupée par le couple) ont fait l'objet d'un suivi par piège-photographique mais aucun autre individu n'a été détecté.

*Coordination : Jean-Marc BRONNER – LPO Alsace*

Remerciements : Observateurs bénévoles et salariés ayant

participé au suivi : C. & C. BRAUN, J-M BRONNER, J-C. BROUAIL, A. DHOTE, S. DIDIER, M. DISS, C. DRONNEAU, D. DUJARDIN, T. DURR, B. GOETZ et Elias, D. LACUISSÉ, A. LUTZ, L. MERCKLING, B. MEURER, R. PETER, C-A. SAND, B. SCAAR, G SCHOCH, A. VILLAUME et A. WILLER. Ainsi qu'aux observateurs ayant transmis leurs observations sur Faune-Alsace.

## NOUVELLE-AQUITAINE

### • Landes (40)

En Nouvelle Aquitaine, dans le département des Landes, le nombre de couples reproducteurs et le nombre de jeunes à l'envol continuent d'augmenter avec un total de cinq couples nicheurs pour six jeunes à l'envol. Deux couples ont échoué au stade d'éclosion et sur les dix premiers jours de nourrissage. De nouveaux secteurs avec des mâles cantonnés territoriaux ont été identifiés laissant présager de belles choses dans les années à venir. Neuf des dix oiseaux reproducteurs ont été formellement identifiés grâce à

à la lecture de leur bague.

La femelle corse reproductive depuis 2018 (née en 2014), portée disparue courant d'été 2022, a été remplacée en 2023 par une jeune femelle de 2020 transloquée dans la réserve naturelle du Marais d'Orx (à 30 km). La femelle andalouse née en 2017, présente en période de reproduction depuis 2020 et ayant tenté de se reproduire avec deux mâles différents, a fini pour la première fois cette année par pondre et élever durant dix premiers jours des jeunes avec un nouveau mâle avant échec. Trois mâles reproducteurs sont issus du programme de translocation d'Urdaibai (Pays Basque espagnol), un mâle et deux femelles du programme de translocation du Marais d'Orx, et un mâle est né dans les Landes (père basque espagnol, mère corse).

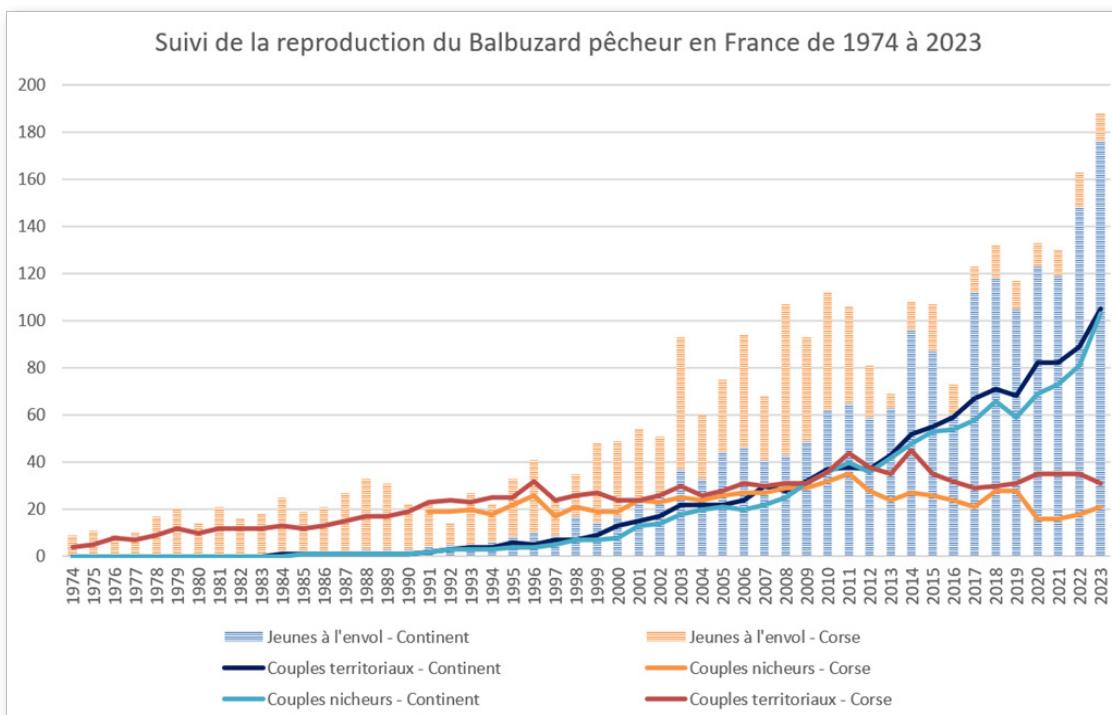
Coordination : Paul LESCLAUX – Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels

Remerciements : Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, animateur de la déclinaison du PNA en Nouvelle Aquitaine tient à remercier les structures gestionnaire et leur personnel, ainsi que les bénévoles pour la remontée des données (les trois RNN des Landes, OFB des Landes, et les bénévoles associés: J-V.DOURTHE, A.CALIOT, S.DAMIAN, S.BOUFFARTIGUE, A.OESLICK, C.KWASNIEWSKI, F.CAZABAN, V.BAWEDIN, N.LOUBEYRES, S.DUCHATEAU, F.LADARDE, P.LESCLAUX, A.LOUR, R.AUGE, A.DUVAL, O.FAVREAU, X.BAILHES et M.MOULIS).

## CORSE

### • Corse du Sud (2A) et Haute-Corse (2B)

Sur les 21 couples ayant pondu, 12 jeunes à l'envol ont été répertoriés sur 10 nids. Huit de ces nids concernent le secteur Calvi-Carghjese, dont un dans la réserve naturelle de Scandula. Tous les nids du Cap Corse ont échoué, dont deux en raison des conditions



météo (orage) pendant l'élevage des jeunes au nid. Deux couples ont abandonné le nourrissage des jeunes provoquant leur mort au bout de quelques jours, sans que cela puisse être attribué à un dérangement humain (analyse pièges photos). Plusieurs couples ont échoué durant l'incubation dont certains en raison probable de dérangement par voie nautique (un près d'Ajaccio et deux dans le secteur de Porto). Il y a également eu plusieurs cas de mortalité de poussins au nid en raison probable des fortes chaleurs courant juin.

Une femelle née et baguée dans le Parc Régional de Maremme en 2020 est venue se reproduire à proximité d'Ajaccio en 2023. Issue de la population formée grâce au Progetto Falco

Pescatore, le programme de translocation et de suivi qui a commencé il y a une vingtaine d'années en Toscane, elle a mené avec succès deux jeunes à l'envol.

Les mesures de protection réglementaires ont concerné l'instauration de 15 zones de quiétude par arrêté de la préfecture maritime, soit tous les nids avec ponte sur le secteur Calvi-Carghjese, complétant les sept arrêtés de protection de biotope mis en place ailleurs (Cap Corse et secteur Ajaccio).

*Coordination : Gilles FAGGIO – Office de l'Environnement de la Corse*

Remerciements : Aux observateurs : G. FAGGIO, Q. MATOUX-DRAGACCI, J.-B.

MARY (Office de l'Environnement de la Corse) ; J. ACHILI, J. ASTRUC, J.-L. DOMINICI, V. LENORMAND, F. PAOLINI, M. POMPEI, (Syndicat mixte Parc naturel régional de Corse) ; A. LEONCINI, S. BIANCUCCI (Collectivité de Corse) ; S. CART, L. LEPORI, B. RECORBET, C. ATTIE, C. TREBUCQ, A. HORMAN, A. PRIOUZEAU (Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse) ; A. CRISPI, S. ESPOSITO (Parc naturel marin Cap Corse-Agriate). Aux organismes participants : Office de l'Environnement de la Corse, Parc naturel régional de Corse, Colectivité de Corse, Parc naturel marin Cap Corse Agriate, Conservatoire d'espaces naturels de Corse. À O. DURIEZ (CEFE-CNRS) et F. MONTI (Université de Sienne) pour les informations sur la femelle italienne.

## Bilan de la reproduction du Balbuzard pêcheur en France en 2023

| RÉGIONS                            | Couples territoriaux | Couples nicheurs | Couples producteurs | Jeunes à l'envol | Succès reproducteur | Taille des familles à l'envol | Surveillants | Journées de suivi |
|------------------------------------|----------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|--------------|-------------------|
| <b>AUVERGNE RHONE-ALPES</b>        | <b>3</b>             | <b>3</b>         | <b>3</b>            | <b>6</b>         | <b>2,00</b>         | <b>2,00</b>                   | <b>6</b>     | <b>76</b>         |
| Allier (03)                        | 3                    | 3                | 3                   | 6                | 2,00                | 2,00                          | 6            | 76                |
| <b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b>     | <b>6</b>             | <b>4</b>         | <b>2</b>            | <b>4</b>         | <b>1,00</b>         | <b>2,00</b>                   | <b>5</b>     | <b>30</b>         |
| Yonne (89)                         | 3                    | 3                | 2                   | 4                | 1,33                | 2,00                          | 1            | 20                |
| Nièvre (58)                        | 3                    | 1                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 4            | 10                |
| <b>BRETAGNE</b>                    | <b>1</b>             | <b>1</b>         | <b>1</b>            | <b>3</b>         | <b>3,00</b>         | <b>3,00</b>                   | -            | -                 |
| Ile-et-Vilaine (35)                | 1                    | 1                | 1                   | 3                | 3,00                | 3,00                          | -            | -                 |
| <b>CORSE</b>                       | <b>31</b>            | <b>21</b>        | <b>10</b>           | <b>12</b>        | <b>0,57</b>         | <b>1,20</b>                   | <b>17</b>    | <b>123</b>        |
| Corse du Sud (2A)/Haute-Corse (2B) | 31                   | 21               | 10                  | 12               | 0,57                | 1,20                          | 17           | 123               |
| <b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b>         | <b>70</b>            | <b>69</b>        | <b>57</b>           | <b>125</b>       | <b>1,81</b>         | <b>2,19</b>                   | <b>49</b>    | <b>215</b>        |
| Loiret (45)                        | 29                   | 29               | 27                  | 57               | 1,97                | 2,11                          | 5            | 106               |
| Loir-et-Cher (41)                  | 25                   | 25               | 21                  | 43               | 1,72                | 2,05                          | 12           | 58                |
| Cher (18)                          | 7                    | 7                | 4                   | 12               | 1,71                | 3,00                          | -            | -                 |
| Indre (36)                         | 5                    | 5                | 3                   | 7                | 1,40                | 2,33                          | 5            | 34                |
| Indre-et-Loire (37)                | 4                    | 3                | 2                   | 6                | 2,00                | 3,00                          | 27           | 17                |
| <b>GRAND EST</b>                   | <b>10</b>            | <b>10</b>        | <b>7</b>            | <b>14</b>        | <b>1,40</b>         | <b>2,00</b>                   | <b>60</b>    | <b>106</b>        |
| Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68)    | 2                    | 1                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 22           | 45                |
| Marne (51)                         | 1                    | 1                | 1                   | 2                | 2,00                | 2,00                          | 13           | 10                |
| Ardennes (08)                      | 1                    | 2                | 0                   | 0                | -                   | -                             | -            | -                 |
| Moselle (57)                       | 6                    | 6                | 6                   | 12               | 2,00                | 2,00                          | 10           | 33                |
| Meurthe et Moselle (54)            | 0                    | 0                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 7            | 9                 |
| Meuse (55)                         | 0                    | 0                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 8            | 9                 |
| <b>ILE-DE-FRANCE</b>               | <b>2</b>             | <b>2</b>         | <b>2</b>            | <b>4</b>         | <b>2,00</b>         | <b>2,00</b>                   | <b>7</b>     | <b>15</b>         |
| Essonne (91)                       | 1                    | 1                | 1                   | 1                | 1,00                | 1,00                          | 7            | 12                |
| Seine-et-Marne (77)                | 1                    | 1                | 1                   | 3                | 3,00                | 3,00                          | -            | 3                 |
| <b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>          | <b>6</b>             | <b>6</b>         | <b>3</b>            | <b>6</b>         | <b>1,00</b>         | <b>2,00</b>                   | <b>24</b>    | <b>14</b>         |
| Landes (40)                        | 5                    | 5                | 3                   | 6                | 1,20                | 2,00                          | 18           | 14                |
| Vienne (86)                        | 1                    | 1                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 6            | -                 |
| <b>PAYS DE LA LOIRE</b>            | <b>8</b>             | <b>8</b>         | <b>6</b>            | <b>14</b>        | <b>1,75</b>         | <b>2,33</b>                   | <b>27</b>    | <b>64</b>         |
| Maine et Loire (49)                | 6                    | 6                | 4                   | 9                | 1,50                | 2,25                          | 16           | 48                |
| Sarthe (72)                        | 2                    | 2                | 2                   | 5                | 2,50                | 2,50                          | 11           | 16                |
| <b>TOTAL 2023</b>                  | <b>137</b>           | <b>124</b>       | <b>91</b>           | <b>188</b>       | <b>1,52</b>         | <b>2,07</b>                   | <b>195</b>   | <b>643</b>        |
| sous-total continent               | 106                  | 103              | 81                  | 176              | 1,71                | 2,17                          | 178          | 520               |
| <b>RAPPEL TOTAL 2022</b>           | <b>124</b>           | <b>99</b>        | <b>77</b>           | <b>163</b>       | <b>1,65</b>         | <b>2,12</b>                   | <b>180</b>   | <b>579,5</b>      |

# CAHIERS DE LA SURVEILLANCE

## Bilan de la reproduction 2023

### Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)



En 2023, un nouveau couple de Pygargues à queue blanche s'est formé en Sologne. Après plusieurs années d'observations d'individus immatures sur son territoire, le Loir-et-Cher rejoint donc la liste des départements français où l'espèce est nicheuse. Un second couple est suspecté en Brenne. La population se maintient donc à cinq couples connus comme l'année passée. Ces cinq couples ont mené six jeunes à l'envol, autant qu'en 2022.

La fragilité des arbres porteurs de nids continue d'être source d'inquiétudes : un échec a été noté suite à la chute d'un nid en période de couvaison en Meurthe-et-Moselle. Des réflexions sont menées sur la pose d'éventuelles plateformes.

Un grand merci à toutes les personnes et structures impliquées dans le suivi et la remontée d'informations !

Clément GANIER  
– LPO France

#### GRAND-EST

- Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55) et Moselle (57)**

En Meurthe-et-Moselle : mauvaises circonstances cette année, le couple a réinvesti le même nid qu'en 2022 sur un peuplier de petit diamètre. Après une chute partielle du nid dans l'hiver,

les oiseaux ont reconstruit et la femelle a commencé à couver mais début mars une tempête a fait chuter le nid. Les adultes sont toujours présents mais pas de ponte de remplacement. Ils ont reconstruit un nid à proximité immédiate (50m) mais sur un peuplier mort qui semble peu solide également. Une réflexion sur la pose d'une plateforme est en cours.

En Meuse : un cantonnement a été découvert tard en saison dans le nord du département avec des observations répétées de deux adultes ensemble. Pas de reproduction à priori mais le suivi est difficile et les oiseaux sont discrets

En Moselle : le couple a produit de nouveau deux jeunes à l'envol. L'envol a eu lieu fin juin, un peu plus tardivement que les années précédentes. Les deux jeunes (un mâle et une femelle) ont pu être bagués au nid le 24/05 et équipés de balises GPS.

Les localisations transmises durant l'été ont déjà permis de montrer de grands déplacements de plusieurs centaines de km dès fin juillet pour la femelle uniquement qui est partie dans le Tyrol en Autriche à 1000 m d'altitude sans être encore autonome. Elle ne se nourrissait plus (inexpérimentée à la chasse) et des ornithologues autrichiens l'ont repérée et l'ont aidé en mettant à

sa disposition des cadavres de poissons. Depuis, elle est de nouveau active et fréquente le même secteur (fin août). Le mâle est beaucoup plus casanier et est resté longtemps proche du nid, il commence seulement à s'éloigner ponctuellement jusqu'à 20-30 km fin août avant de revenir.

*Coordination : Edouard L'HOMER – Lorraine Association Nature*

*Remerciements : D. LORENTZ, M. HIRTZ, D. MEYER, C. GENTILHOMME, A. KOHLER, J-O. TRAVERS, M. et F. POUMARAT, J-B. SCHWEYER, D. AUMAITRE, J. CLAUS, S. LARTIQUE, O. MERCIER, C. MARULA, J-PHARLY, T. GRITTI, P. HUMBERT, O. MATGEN, R. JILET, E. LANDRAGIN, F. HEBERLÉ, Baptiste, le Parc animalier de Sainte-Croix et toute l'équipe de LoANA ainsi que tous les observateurs ponctuels de l'espèce dans la région.*

#### • Aube (10)

Le couple «historique» a occupé la même aire que l'année dernière, malgré le mauvais état sanitaire de l'arbre porteur (tremble mort en 2022). Les deux jeunes ont pris leur envol autour de début juillet. Des observations d'adultes et d'immaures sont réalisées dans des secteurs favorables à la reproduction, sans

qu'aucune preuve probable ou certaine ne puisse être mise en évidence. Une femelle 5A balisée et originaire des Pays-Bas fréquente assidûment l'Argonne depuis plusieurs années, réalisant des allers-retours réguliers depuis son pays d'origine.

*Coordination : Julien ROUGE – LPO Champagne-Ardenne*

Remerciements : Au groupe de suivi ainsi qu'à l'ensemble des observateurs ayant transmis leurs observations sur Faune-Champagne-Ardenne. Structures concernées : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, LOANA, LPO Champagne-Ardenne, OFB et Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

## CENTRE - VAL DE LOIRE

### • Indre (36)

Le couple brennou a produit un juvénile à l'envol cette année. Il a été bagué et équipé d'un GPS au cours du mois de mai dans le cadre le programme personnel de Jacques-Olivier Travers. Un second couple est de nouveau soupçonné cette année...

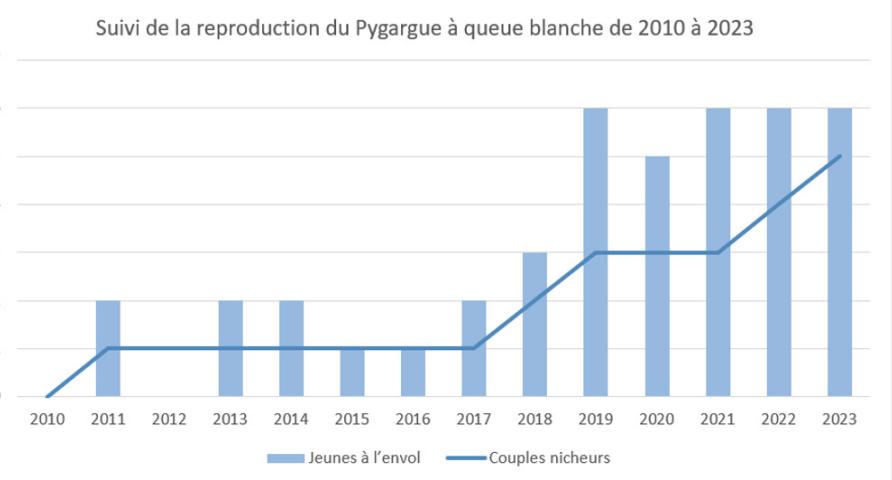
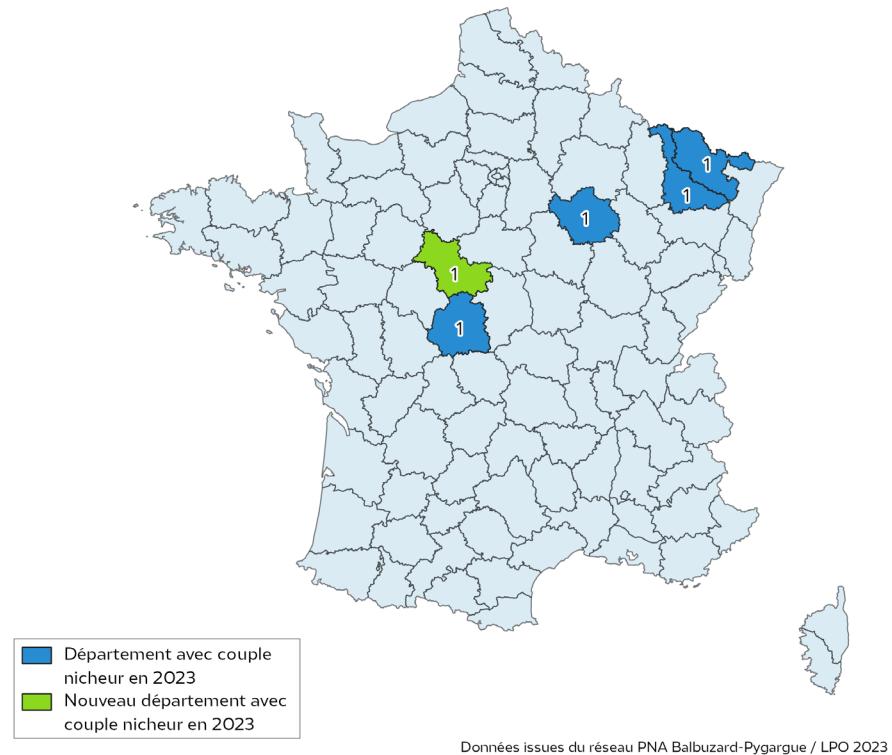
*Coordination : Thomas CHATTON – Indre Nature*

Remerciements : H. BORDE, T. CHATTON, J-M. PILORGET et au propriétaire du site de nidification.

### • Loir-et-Cher (41)

Découverte du nid par hasard lors de prospections naturalistes. Un oiseau de cinq ans résidant régulièrement en Sologne était connu, les autres individus connus étant plus jeunes. Nous ne savions pas qu'il y avait deux oiseaux de cinq ans, jusqu'à la découverte du nid. La nidi-

Nombre de couples nicheurs de Pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en France en 2023



fication du pygargue était donc attendue en Sologne, mais pas avant 2024. Le nid a été découvert le 23 mai 2023 dans une propriété privée de Sologne : la femelle a été observée en train de tourner en alarmant, et le secteur du nid, qui n'est pas directement visible, a été identifié dans une pinède en bord d'étang. Observation à distance le 30 mai d'un apport de proie par le mâle puis par la femelle. Visite du nid le 06 juin avec le garde de la propriété et observation d'un jeune au nid âgé

de 65 jours (âge estimé sur photo par J-O. Travers). Lors de la visite du nid du 20 juin le jeune est déjà envolé. Dernière visite du nid 25 juillet. À chaque passage des restes de proies ont été collectés au pied du nid.

*Coordination : Frédéric PELSY – Sologne Nature Environnement*

Remerciements : E. LHOMER pour ses conseils. J-O. TRAVERS pour la détermination de l'âge du jeune. C. RIOLS pour la détermination des restes de proies.

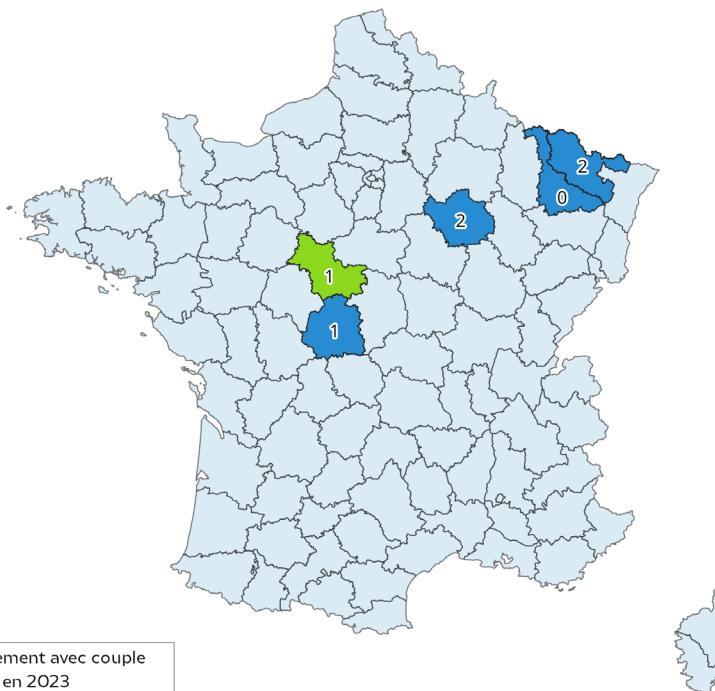
## Bilan de la reproduction du Pygargue à queue blanche en 2023

| RÉGIONS                    | Couples territoriaux | Couples nicheurs | Couples producteurs | Jeunes à l'envol | Succès reproducteur | Taille des familles à l'envol | Surveillants | Journées de suivi |
|----------------------------|----------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|--------------|-------------------|
| <b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b> | <b>2</b>             | <b>2</b>         | <b>2</b>            | <b>2</b>         | <b>1</b>            | <b>1</b>                      | <b>6</b>     | <b>12</b>         |
| Indre (36)                 | 1                    | 1                | 1                   | 1                | 1,00                | 1,00                          | 5            | 11                |
| Loir-et-Cher (41)          | 1                    | 1                | 1                   | 1                | 1,00                | 1,00                          | 1            | 1                 |
| <b>GRAND EST</b>           | <b>3</b>             | <b>3</b>         | <b>2</b>            | <b>4</b>         | <b>1,33</b>         | <b>2</b>                      | <b>30</b>    | <b>56</b>         |
| Aube (10)                  | 1                    | 1                | 1                   | 2                | 2,00                | 2,00                          | -            | -                 |
| Meurthe-et-Moselle (54)    | 1                    | 1                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 8            | 18                |
| Moselle (57)               | 1                    | 1                | 1                   | 2                | 2,00                | 2,00                          | 9            | 20                |
| Meuse (55)                 | 0                    | 0                | 0                   | 0                | -                   | -                             | 13           | 18                |
| <b>TOTAL 2023</b>          | <b>5</b>             | <b>5</b>         | <b>4</b>            | <b>6</b>         | <b>1,20</b>         | <b>1,50</b>                   | <b>36</b>    | <b>68</b>         |
| <b>RAPPEL TOTAL 2022</b>   | <b>5</b>             | <b>3-4</b>       | <b>3-4</b>          | <b>6-7</b>       | <b>1,00</b>         | <b>1,00</b>                   | <b>43</b>    | <b>66</b>         |

11

Données issues du réseau Balbuzard/Pygargue / LPO 2023

Nombre de jeunes à l'envol de Pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en France en 2023



Ce nouvel outil est destiné à la saisie des observations de pygargues pour un export facilité à destination du CRBPO.

Il permet aux utilisateurs d'enregistrer des données détaillées, avec un module adapté pour la lecture de bagues, et d'inclure des photos des oiseaux rencontrés. Il est possible de consulter le CV des individus bagués pour obtenir des informations sur eux.

Le site cherche aussi à encourager l'observation éthique des pygargues, et fournit des explications sur le programme de recherche mené en France.

Clément GANIER  
- LPO France



**PYGARGUES.FR**  
Site officiel d'observation du pygargue à queue blanche

ACCUEIL

SAISISSEZ VOS OBSERVATIONS



DES OBSERVATIONS ÉTHIQUES

CONSULTER LE CV D'UN OISEAU

LE PROGRAMME DE RECHERCHE

PARTENAIRES

# RÉSEAU

## 12 Journée technique du PNA

### Rencontre du réseau Balbuzard/Pygargue

C'est le 29 septembre que s'est tenue la journée technique organisée par l'équipe coordinatrice du PNA, avec et chez notre partenaire *Les Aigles du Léman*, porteur du projet de réintroduction français du Pygargue à queue blanche. Une trentaine de participants a répondu présent, et s'est retrouvée à Sciez, sous une météo ensoleillée. Dès leur arrivée, ils ont pu observer quelques pygargues de l'année relâchés en septembre, tournant au-dessus du parc.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les exposés se sont enchaînés : bilan national de la reproduction et du baguage 2023, 2ème année du programme de réintroduction du pygargue, bilans locaux, et nouvelles déclinaisons régionales. De nombreux échanges ont permis le partage de connaissances, de pratiques et de perspectives.

L'après-midi a permis la visite des installations des Aigles du Léman, nos hôtes nous ont invités à parcourir la volière « Terre des aigles », à visiter la nurserie, et enfin à découvrir le centre de reproduction des pygargues et l'es-

pace pédagogique de la « maison des pygargues » où se sont tenues les présentations.

Le PNA est un outil de concertation performant, reconnu par un grand nombre de partenaires et permettant l'élaboration d'une stratégie opérationnelle au profit d'espèces menacées. La validation scientifique des actions du plan donne une grande légitimité de mise en œuvre aux actions des déclinaisons régionales et la synergie entre les acteurs de terrain est la clé de voûte de leur succès.

La réserve nationale du Marais d'Orx s'est proposée d'accueillir la prochaine journée technique, qui pourrait se tenir en 2025, pour l'évaluation à mi-parcours de ce plan notamment.

Un comité de pilotage national se tiendra à Paris en début d'année.

L'équipe coordinatrice du plan remercie chaleureusement Jacques-Olivier et Eva pour leur accueil, ainsi que tous les acteurs ayant fait le déplacement en Haute-Savoie.



# SUIVI ET CONSERVATION

## Déclinaison régionale du PNA

### En faveur du Balbuzard pêcheur en Bourgogne-Franche-Comté

C'est un faisceau d'opportunités nationales et régionales qui a encouragé la LPO Bourgogne-Franche-Comté (BFC dans le texte) à mettre en œuvre une déclinaison régionale du PNA en 2023: région bordée à l'ouest par la Loire et accueillant déjà quelques couples de balbuzards pêcheurs, situation géographique particulièrement intéressante pour envisager d'étendre l'aire de répartition actuelle vers l'Est et potentiellement conquérir le bassin du Rhône par l'amont; à cela s'ajoute une LPO régionale très motivée dès l'origine (élus LPO BFC, salariés, bénévoles) et enfin plusieurs acteurs du territoire ou représentants de l'Etat manifestant - déjà - leur soutien.

Il faut également souligner que le PNA est un outil remarquable pour travailler – au moins au cours de cette décennie – sur cette espèce ; à cela s'ajoute enfin un réseau français (et suisse !) actuel, très dynamique et efficace, qui invite à agir, tout en supportant les initiatives.

Directement inspiré du PNA Balbuzard et Pygargue 2020-2029 (Csabaï, 2020) en cours, qui engage - de nouveau - la France dans la conservation de ces espèces pendant 10 ans, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) en BFC

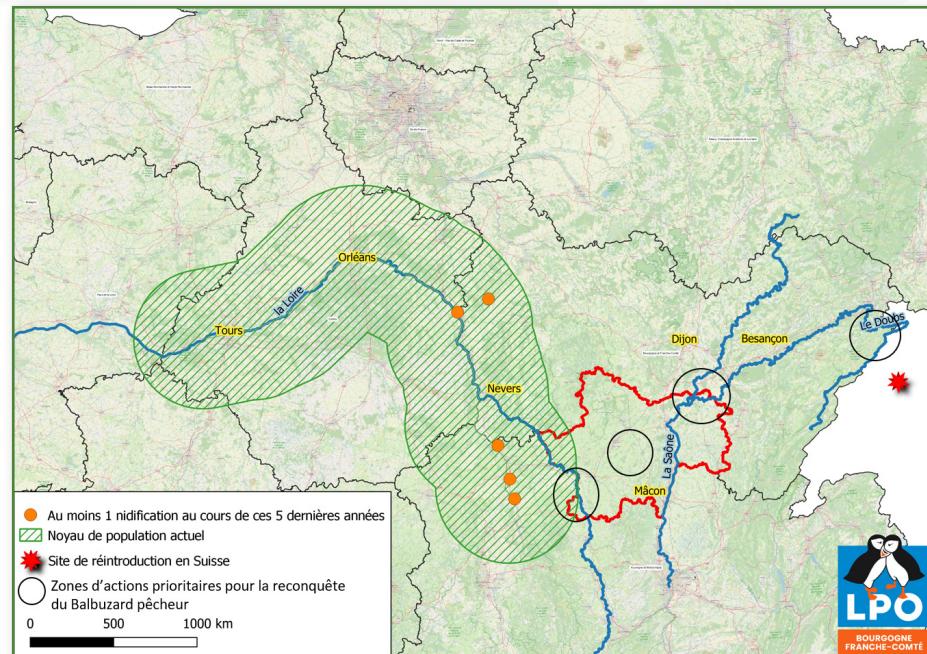


Figure : Situation de la Saône-et-Loire par rapport au noyau de population ligérien et au site de translocation suisse.

doit permettre de consolider les nidifications connues (Yonne et Nièvre) mais également de favoriser son retour dans les départements où l'espèce n'est pas (connue) nicheuse : Doubs, Jura (« côté suisse ») mais avant tout Saône-et-Loire (« département bascule » entre les 2 bassins Loire/Saône-Rhône).

### Objectifs de la déclinaison régionale

La BFC a une position stratégique dans l'expansion du Balbuzard pêcheur vers l'Est. Sa situation géographique entre deux bassins pourrait être un facteur important pour la (re)colonisation du bassin rhodanien à terme.

Cela permettrait également de créer une continuité entre la métapopulation du centre de la France et le projet de réintroduction suisse, qui portera ses fruits dans les prochaines années.

La déclinaison régionale du PNA en BFC se traduit par conséquent par un triple objectif, parfaitement cohérent avec ceux du PNA : sécuriser les couples (4 à 6) de l'ouest (et nord-ouest) de la région, favoriser la croissance de la population (et par conséquent - potentiellement - l'extension de l'aire de répartition) et enfin envisager la conquête d'un nouveau bassin.

Par conséquent, de manière très synthétique, la conservation du Balbuzard pêcheur

en région BFC peut se traduire par les groupes d'actions suivantes :

- Mieux connaître son statut actuel dans la région en stimulant la prospection et la remontée d'informations ;
- Sécuriser la population existante (Yonne et Nièvre) ;
- Sensibiliser les acteurs du territoire : aménageurs, gestionnaires, usagers d'espaces naturels ;
- Favoriser son installation sur la Loire, en particulier en Saône-et-Loire, grâce à un réseau de plateformes ;
- Étendre son aire de répartition vers l'est (centre du département de Saône-et-Loire, autres départements suivant opportunités : Côte-d'Or, Haute-Saône) par étapes ;
- Favoriser ou accompagner son installation sur le bassin Saône - Doubs (bassin du Rhône) dans les départements concernés (Doubs, Jura & Saône-et-Loire), potentiellement par l'amont, profitant du programme suisse.

## Mise en oeuvre du plan en Bourgogne-Franche-Comté

Les fiches actions suivantes reprennent certains éléments des fiches actions du PNA. Elles ont été adaptées au contexte régional et construites en synthétisant parfois plusieurs fiches actions du PNA :

- **ACTION 1** (fiche action n°1 du PNA) : Mobiliser le réseau d'informateurs aux périodes clés – collecter et centraliser les données.

• **ACTION 2** (fiches action n°3 et n°4 du PNA) : Renforcer les actions de préservation des habitats favorables.

• **ACTION 3** (fiche action n°5 du PNA) : Réduire et prévenir les risques de mortalité d'origine anthropique.

• **ACTION 4** (fiche action n°7 du PNA) : Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de populations.

• **ACTION 5** (fiches action n°9 et n°10 du PNA) : Communiquer et sensibiliser sur l'espèce auprès du grand public et des acteurs concernés par la protection de l'espèce.

La mise en place de financements *ad hoc* est en cours avec actuellement un dossier « Fonds vert » en attente de retour ; d'autres options sont également en cours d'étude. A noter, qu'en parallèle, de précieuses ressources bénévoles se sont également mobilisées.

## Suivis et actions déjà menées

Differentes actions ont déjà eu lieu en BFC, montrant la volonté de cette région de s'impliquer dans la conservation de cette espèce. Des suivis de nids sont menés dans l'Yonne et la Nièvre depuis plus de 10 ans. Des prospections se poursuivent

dans ces départements ainsi qu'en Saône-et-Loire et dans le Doubs. Il faut aussi souligner le travail de sensibilisation et de baguage réalisé par la LPO BFC dans ces départements.

Enfin, la présence d'un Balbuzard pêcheur (*issu du programme de translocation suisse*) cantonné dans la région de Morteau (Haut-Doubs) a conduit à l'installation de trois plateformes (sur supports naturels) pour tenter de le « fixer » à l'est de la région BFC (à 50 km à l'ouest du site de lâcher).

La Saône-et-Loire est dans une phase active de recherche d'éventuelles nidifications inconnues à ce jour (*qu'on ne peut exclure à ce stade*) et d'audit de sites répondant à tous les critères d'installations de plateformes. Un week-end sur le thème du balbuzard - ouvert aux observateurs de l'Allier (LPO AuRA) - avait également été organisé au printemps 2023, dans le secteur de Bourbon-Lancy. Toutes ces actions et perspectives sont en cours de structuration et de développement en région Bourgogne-Franche-Comté. A n'en pas douter, leurs effets se mesureront dans quelques années !

*Lionel TRIBOULIN  
– LPO Bourgogne-Franche-Comté, Conseiller Territorial 71,  
Commission Rapaces*



© Marcel DUMAS

# SUIVI ET CONSERVATION

## Nouvelle installation en Seine-et-Marne

### Reproduction du balbuzard après 17 ans d'attente

En 2006, l'équipe de baguage du Balbuzard pêcheur, dirigée par Rolf Wahl a pu installer une plateforme sur un chêne dans le secteur de Villefermoy (77). Cette opération a pu être réalisée grâce à Olivier Claessens agent contractuel de l'ONF.

La mise en place d'une plateforme sur un chêne intervient dans un contexte très particulier lors de coupes et la mise en place d'arbres pour la biodiversité dans le cadre d'opération Natura 2000. Le pari était osé et valait la peine d'être tenté, en effet le site se situe très loin du noyau de population du Balbuzard pêcheur de la région Centre. L'utilisation de la plateforme allait prendre un certain temps.

En 2022, des observations de Balbuzard pêcheur sont réalisées à proximité de la plateforme, une visite supplémentaire permettra de constater que la plateforme a été rechargée de branches par des oiseaux.

En 2023, le mâle est de retour le 1er avril puis le couple s'est installé le 9 avril sur l'aire artificielle constate Olivier Patrimonio. Le couple sera suivi pendant toute la période de reproduction.

Trois jeunes seront bagués par le 9 juillet 2023. Les jeunes seront observés jusqu'au 6 août 2023.

Toutes ces observations ont été transmises à la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne qui assure l'animation Natura

2000 du site et un suivi de l'avifaune sur la ZPS.

Il aura fallu 17 ans pour que cette plateforme audacieuse accueille sa première reproduction, loin de tout noyau de population mais dans un biotope favorable et calme, positionnée sur un axe migratoire où un certain nombre d'oiseaux étrangers peuvent circuler.

Les deux parents ne sont pas bagués, il est donc impossible de connaître l'origine de ces oiseaux.

*Sylvain LARZILLIERE  
– Bagueur CRBPO,  
Commission Rapaces*



Jeune balbuzard lors du baguage, et les trois poussins au nid © Sylvain LARZILLIERE

# SUIVI ET CONSERVATION

16

## Première reproduction en Vienne

### Les balbuzards poursuivent leur expansion vers l'Ouest

En 2022, trois ébauches de nid de balbuzard sont découvertes sur la commune de Saix (Vienne), toutes installées sur des pylônes électriques. En 2023, une de ces ébauches est choisie par un couple qui en fait une aire. Les oiseaux sont observés sur le site du 3 avril au 21 juin, réalisant diverses activités : construction du nid, offrandes, couvaison, com-

portement de nourrissage de poussin(s), sans que ce ou ces derniers puissent être observés directement. Par la suite, malgré plusieurs passages réalisés entre la fin juin et le début d'août, les adultes n'ont jamais été revus sur le site.

Michel GRANGER  
- LPO Poitou-Charentes



Pylône et environnement  
du site de nidification  
© Michel GRANGER

# INTERNATIONAL

## Conférence d'Alan Poole et Colloque d'Arles sur la réintroduction du balbuzard en Europe continentale

Novembre 2023 a été marqué par la visite en France du Dr. Alan POOLE, grand spécialiste du Balbuzard pêcheur et auteur des deux ouvrages de référence sur l'espèce : *Ospreys, a Natural and Unnatural History* (1989), et *Ospreys, the Revival of a Global Raptor* (2019).

Scientifique formé à Princeton, Yale et Woods Hole, associé du Cornell Lab of Ornithology, il a mené une longue carrière dans le monde de la recherche et de l'édition. Le 9 novembre, dans le cadre d'un cycle de conférences annuel sur la biologie de la conservation initiée par la Tour du Valat pour rendre hommage au

travail de Heinz Hafner pour la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides, Alan Poole a donné une conférence devant une salle pleine, visionnable (en anglais) sur <https://vimeo.com/887937274>.

Le lendemain de cet événement organisé en partenariat avec l'association Pro Pandion à l'occasion du 100ème anniversaire de la naissance de Luc Hoffmann (fondateur entre autre de la Tour du Valat - [www.tour-duvalat.org](http://www.tour-duvalat.org)), Alan Poole a également participé à une rencontre de représentants parmi les plus expérimentés de l'ensemble des initiatives de réintroduction de l'espèce

entreprises et envisagées en Europe continentale.

Organisé sous l'égide du projet en préparation dans les Bouches-du-Rhône par la SNPn et en Hérault par la LPO Occitanie, ce premier colloque du genre en présentiel a permis aux participants réunis à Arles d'exposer et de partager l'état d'avancement des projets réalisés ou en cours en Espagne (Odiel-Huelva et Barbate-Cadix en Andalousie), Urdaibai au Pays basque espagnol, Marjal de Pego-Oliva dans la province de Valence), au Portugal (Alqueva, Alentejo), en France (Marais d'Orx, Landes), et en Suisse (Bellechasse, région

(9-10 novembre 2023)

des Trois-Lacs), ainsi que – par une contribution enregistrée en ligne – en Italie (Maremma, Toscane).

Ont par ailleurs aussi été présentés l'initiative de recensement périodique des balbuzards hivernants en Espagne et au Portugal, le soutien d'une population nicheuse par l'installation à grande échelle de plateformes dans le sud de la Norvège, le Plan National d'Actions en vigueur en France pour la période 2020-2029, le programme de baguage de l'espèce en France continentale, et le projet en développement pour sa réintroduction en France continentale du sud. La question de l'origine des oiseaux relâchés dans le cadre de ce projet a pu être discutée entre les participants, chacun ayant pu exprimer son approche et ses conclusions concernant ce sujet.

En conclusion des présentations et échanges, les personnes présentes ont formulé diverses recommandations pour la préservation et le rétablissement des populations de Balbuzards pêcheurs en Europe continentale, dont notamment :

- D'évaluer, en se basant sur les lignes directrices de l'IUCN, et le cas échéant d'élaborer des projets de translocation de jeunes balbuzards, en tant que méthode éprouvée pour le rétablissement de l'espèce, dans les pays ou régions d'Europe ayant été historiquement désertés par elle, comme recommandé dans le Plan de rétablissement et de sauvegarde de l'espèce en Europe (Dennis, 2006) ;



- D'entreprendre la réintroduction du balbuzard par le biais de sites de lâcher « jumelés », distants idéalement d'environ 100-150 km l'un de l'autre, le plus systématiquement possible, et par la translocation d'au moins 120 jeunes répartis entre les deux sites, facilitant ainsi les synergies (en particulier par l'échange de femelles) entre les populations concernées ;
- De finaliser la préparation en cours du projet de réintroduction proposé dans les Bouches-du-Rhône par la SNPN et en Hérault par la LPO-Occitanie, au moyen de jeunes oiseaux translocalisés de pays ayant déjà l'expérience de tels projets du centre-ouest et nord de l'Europe, tels que par exemple la France, l'Allemagne, la Norvège, voire d'autres comme l'Ecosse, la Suède ou la Finlande ;
- D'accroître en France, à l'image de l'expérience acquise dans d'autres pays, l'installation de plateformes pour favoriser la nidification du balbuzard sur des arbres de forêts publiques autant que privées, ainsi que sur d'autres supports tels que pylônes ou poteaux, tel qu'inscrit dans les actions n°3 et n°7 du PNA ;
- De coopérer ou poursuivre une coopération étroite avec les compagnies d'électricité afin de réduire les risques générés par les pylônes et lignes dangereux pour le balbuzard (prévu dans l'action n°4 du PNA), et pour faciliter l'installation de plateformes de nidification sur des pylônes bien situés, favorables et sans danger pour l'espèce (action n°3 du PNA) ;
- de publier les Actes du Colloque Balbuzard du 10 novembre 2023 à Arles, avec résumé de chaque présentation et liste complète des recommandations émises.

*Emmanuelle CSABA & Louis BOULESTEIX  
– LPO Occitanie DT Hérault  
Fany JARIOD – SNPN RNN de Camargue*

# INTERNATIONAL

18

## Réintroduction du balbuzard en Suisse

### Nouvelles de la saison 2023

Entre 2015 et 2020, 62 jeunes Balbuzards (originaire d'Écosse, et surtout d'Allemagne et de Norvège) ont été translocalisés en Suisse par l'association Nos Oiseaux, et sont bien partis en migration.

A ce jour 11 ont été confirmés de retour, représentant un taux de 17,7% similaire aux autres projets du même genre réalisés en Europe – soit sept mâles (dont un en Franche-Comté, les autres en Suisse) et quatre femelles (une en France et trois en Allemagne). Cette année l'une d'elle a produit trois jeunes en Moselle (où elle a niché pour la quatrième année consécutive), une autre en a produit deux en Allemagne près du Rhin (après deux échecs en 2021 et 2022 du côté alsacien du fleuve), pour la première nidification de l'espèce du côté allemand du fleuve depuis 1907.

En 2023, au moins trois mâles se sont cantonnés dans leur zone de lâcher (région des Trois-Lacs de Neuchâtel - Morat - Biel), où l'un d'eux s'est apparié au printemps avec une femelle non baguée pendant deux semaines, sur une plate-forme installée par le projet.

Né en 2017, le mâle baptisé Flamme et cantonné en Franche-Comté - tout près de la frontière suisse - avait perdu sa bague plastique en 2020. Après y avoir estivé en 2021 et 2022 (année

pendant laquelle il avait construit un nid sur un épicéa mort, malheureusement détruit par une tempête), il semble avoir décalé son territoire d'une trentaine de kilomètres, alors que le haut cours du Doubs subit depuis quelques années un fort assèchement estival. Le 4 juin, lors de la première des deux « Matinées Balbuzards » de 2023, un mâle avec bague métal à la patte gauche a été repéré dans une zone mieux dotée en plans d'eau non loin de Pontarlier. Une femelle non baguée a par ailleurs passé une bonne partie de l'été dans ce secteur, où elle a même été observée en compagnie d'un mâle (Flamme ?) le 23 juillet.

Ce cas nous incite à soupçonner qu'un ou plusieurs autres mâles relâchés en

Suisse pourraient discrètement se cantonner dans la partie du bassin du Doubs à cheval sur la région franco-suisse. Cette zone étant vaste et compliquée à prospecter (nombreux méandres et beaucoup de relief), une aide supplémentaire serait précieuse pour aider à mieux surveiller les sites potentiels de pêche en 2024. Les « Matinées Balbuzard » de l'année prochaine auront lieu les 2 et 23 juin, et toute personne intéressée à en savoir plus, ou disponible pour y participer, peut volontiers nous contacter sur [www.balbuzards.ch](http://www.balbuzards.ch) (où sont postés les rapports annuels et des nouvelles régulières du projet suisse).

*Wendy STRAHM & Denis LANDENBERGUE*



Mouche et sa famille, dans leur nid en Moselle © Dominique LORENTZ

# INTERNATIONAL

## Projet ProPandion

### Comptage hivernal du balbuzard au Sénégal

Saison 2022-2023

#### Préambule

Après l'observation au Sénégal en 2018 d'un des premiers balbuzards réintroduits en Suisse (PR8), j'ai pris contact avec l'association Propandion. L'idée est venue de financer un comptage des balbuzards hivernants sur la côte Sénégalaise. En 2021-2022, le comptage a été étendu à toute la côte du Sénégal, et en 2022-2023, des journées supplémentaires d'observations ont été ajoutées sur ce périmètre. Le gigantisme des secteurs du Saloum et du Nord de la Casamance rendent difficile un comptage exhaustif, et il est évident que les parcours établis ne couvrent qu'une petite partie de ces deux zones. La complexité des zones rend la probabilité de détection assez faible (surement 60%).

La lecture de bagues et le retour d'oiseaux équipés de GPS permettent de proposer des hypothèses sur la façon de migrer, sur les comportements des hivernants, mais aussi des estivants en Europe. 18 secteurs de comptage ont été sélectionnés, partant du Nord du Sénégal à la frontière Mauritanienne, et jusqu'au Sud en Basse Casamance, en passant par la grande côte, la petite côte et le Delta du Saloum.

Le tableau ci-dessus reprend les résultats des précédents suivis. Le [comptage de 665 balbuzards](#) en janvier 1979,



19

Tableau récapitulatif des trois dernières saisons de comptage

| HIVER<br>2020-2021  | Octobre          | Novembre         | Décembre         | Janvier          | Février          | Mars             |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| TOTAL<br>BALBUZARDS | 374<br>(partiel) | 613<br>(partiel) | 781<br>(partiel) | 822<br>(partiel) | 685<br>(partiel) | 453<br>(partiel) |
| HIVER<br>2021-2022  | Octobre          | Novembre         | Décembre         | Janvier          | Février          | Mars             |
| TOTAL<br>BALBUZARDS | 615              | 950              | 1100             | 1206             | 1193             | 669              |
| HIVER<br>2022-2023  | Octobre          | Novembre         | Décembre         | Janvier          | Février          | Mars             |
| TOTAL<br>BALBUZARDS | 615              | 1085             | 1229             | 1302             | 1082             | 899              |

mené sur l'ensemble de la côte sénégalaise, peut servir de référence comparative. La première constatation est que la population estimée a plus que doublé depuis 1979. La deuxième est que cette saison encore, la population a sensiblement augmenté par rapport aux années précédentes, sauf au mois de février (perturbé en 2023 par un fort vent de Nord).

#### Répartition au Nord

La Grande Côte, le Parc de la Langue de Barbarie, l'Aie Marine Protégée de Saint-Louis ainsi que la lagune de Somone sont d'importants pôles de concentration. Contrairement aux oiseaux en Europe favorisant les bords de lacs et rivières, les hivernants se regroupent sur les côtes.

Une raison envisagée pour expliquer cela est que les eaux du fleuve Sénégal et de ses affluents sont très limoneuses, ne facilitant donc pas la capture de proies. L'océan sur cette

partie de la côte Atlantique est aussi très poissonneux, les oiseaux mettent peu de temps avant de trouver leur nourriture.

La deuxième raison envisagée est l'absence des humains. Les bords de mer européens sont bien plus fréquentés qu'au Sénégal. L'agriculture et l'élevage y sont concentrés sur les bords de fleuves, et les zones maritimes ne sont pas ou peu fréquentées par l'homme (quelques pirogues de pêche). L'essentiel des zones protégées du Sénégal sont justement les zones de delta, et côtières.

#### Comportement des hivernants

Principalement solitaire, les balbuzards conservent souvent leurs perchoirs d'une année à l'autre, phénomène confirmable par lecture de bagues. Avec l'augmentation démographique de la population hivernante, les oiseaux se regroupent de plus en plus. Dans les

endroits isolés et propices à des pêches faciles, on trouve des groupes importants de plusieurs dizaines d'individus.

Il est à noter aussi une différence de comportement avec des adultes expérimentés confiants, qui ne semblent pas dérangés au passage à proximité des pirogues de pêcheur, ni des ramasseuses de coquillage (sauf trop proches, une action de sensibilisation a été menée à ce sujet).

## Avenir de l'hivernage

Les balbuzards sont en augmentation et se mettent de plus en plus souvent en nombres importants dans les zones tranquilles, devenant de fait beaucoup moins solitaires.

Il semble trop tard pour protéger la lagune de Pointe Sarène de l'urbanisation croissante. Le secteur de Toubab Dialaw est aussi menacé par la construction d'un port : de nombreux balbuzards vont devoir trouver de nouveaux sites, la lagune de la Somone va sûrement être leur dernier refuge. Un balisage de la piste dans ce secteur permettrait de protéger la mangrove.

Pour les zones protégées déjà existantes, la pose de piquets reposoirs peut être continuée, l'installation des premiers au Parc National de la Langue de Barbarie se révélant un vrai succès.

5.V - Femelle balbuzard française née en 2013 et nicheuse à Chambord. Hivernante régulière de la lagune de la Somone.

© Jean-Marie DUPART



## Nouveaux secteurs suivis

Les secteurs de Saloum et Casamance, suivis depuis deux ans, ont des effectifs en légère augmentation. Les balbuzards se regroupent dans les zones inaccessibles (bancs de sable, réserves).

## Juvéniles estivants

Un comptage en juin permet le recensement des jeunes (<2 ans) : 161 oiseaux ont été comptés en 2023 (151 en 2022). Par rapport à la cohorte des jeunes de première année en Europe, ces chiffres sont faibles, et montrent que la première migration est difficile.

## Conclusion

L'augmentation de la population hivernante (13% en un an) est corrélée à la croissance des naissances en Europe. Les balbuzards s'adaptent à ces changements démographiques en se regroupant. Cent balbuzards bagués ont été identifiés, dont sept nés en France.

Les surfaces disponibles

pour l'espèce sont limitées et menacées. Dans le secteur de la petite côte, la lagune non-protégée de Pointe Sarène-Mbodiène s'urbanise petit à petit : les derniers refuges sont la Réserve de Somone et l'AMP de Joal. L'endiguement de l'embouchure du Parc de Langue de Barbarie est suspendu pour l'instant, et les reposoirs installés l'an passé sont bien utilisés. Une deuxième série devrait être installée, accompagnée de panneaux de sensibilisation. Les secteurs de Mboro et Notto risquent aussi d'être urbanisé prochainement. Les efforts de protection doivent se poursuivre, en Afrique comme en Europe.

*Je tiens à remercier les Parcs Nationaux et Aires Protégées Sénégalais qui ont facilité ce travail, ainsi que le personnel, les agents des parcs et éco-gardes qui ont activement participé à cette opération.*

*Jean-Marie DUPART  
- ProPandion*

## Balbuzard & Pygargue

**Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France**

LPO 2024 © - ISSN 2266-1662

LPO France - Fonderies Royales - CS 90263 - 17305 Rochefort Cedex

lpo@lpo.fr

Composition & réalisation : Clément GANIER

Relecture : Ségolène FAUST et Anne-Gaëlle VERDIER

Photos de couverture : Alain Desbruères & Frans Pelsmakers

D'après une maquette de La Tomate bleue

Document réalisé avec le soutien  
de la DREAL Centre-Val de Loire

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**LPO**  
BIRDLIFE FRANCE